


**Séance du 6 Mai 2008**

**DELIBERATION N° CS 2008- 05- 01**

**OBJET : ELECTION DES DELEGUES DU COLLEGE « DES EPCI DE  
MOINS DE 3 500 HABITANTS (pop DGF) »**

Nombre de membres			L'an deux mil huit, le 6 mai 2008 à 10 heures 30, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Citadelle de Corte, salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur Emile ZUCCARELLI, <b>doyen d'âge</b> .
Représentants au collège « des EPCI de moins de 3 500 habitants (pop DGF) »			
Membres en exercice	Présents	Votants	
6	4	4	
<b>Présents :</b>			
Mesdames : Mathéa GIULIANI, Dorothee COLONNA-VELLUTINI Messieurs : Paul COLONNA, Jean-Pierre GIORDANI.			
<b>Absents mais représentés :</b>			
Mesdames : Messieurs :			
<b>Absents :</b>			
Messieurs : Paul GIUDICELLI, Paul François RAFFALLI.			
<b>Secrétaire de séance :</b>		<b>Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-Préfecture de Corté du :</b>	
Jean-Pierre GIORDANI		<b>et publication (affichage) ou notification du :</b>  <b>Le Président de séance</b>   <b>Emile ZUCCARELLI</b>	
<b>Convocation envoyée le :</b>			
29 avril 2008			
<b>Affichage de la convocation (art. L 2121-10 du CGCT) le :</b>			
29 avril 2008			

Sous-Préfecture de CORTE  
22 MAI 2008  
ACCUSE DE RÉCEPTION

**Objet : Election des délégués du collège « des EPCI de moins de 3 500 habitants (pop DGF) »**

Il est procédé ce jour à l'installation du SYVADEC, syndicat mixte fermé de traitement des déchets ménagers et assimilés, et à l'élection des délégués des organismes de moins de 3 500 habitants.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Emile ZUCCARELLI, doyen d'âge, conformément à l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Il procède à l'élection du délégué titulaire.**

A l'appel de candidature, un candidat se déclare : Monsieur Jean-Pierre GIORDANI.

Le Président invite les délégués à voter à bulletin secret pour l'élection du délégué titulaire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 4
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 4
- Majorité absolue : 3
- Monsieur Jean-Pierre GIORDANI 4

Au premier tour de scrutin, Monsieur Jean-Pierre GIORDANI est élu délégué titulaire représentant le collège « des EPCI de moins de 3 500 habitants ».

**Il procède à l'élection du délégué suppléant.**

A l'appel de candidature, un candidat se déclare : Madame Dorothée COLONNA-VELLUTINI.

Le Président invite les conseillers à voter à bulletin secret pour l'élection du délégué suppléant.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 4
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 4
- Majorité absolue : 3
- Madame Dorothée COLONNA-VELLUTINI 4

Au premier tour de scrutin, Madame Dorothée COLONNA-VELLUTINI est élue déléguée suppléante représentant le collège « des EPCI de moins de 3 500 habitants ».

Fait à Corté, le 6 Mai 2008

Extrait certifié conforme,

**Le Président de séance,**

  
**Emile ZUCCARELLI**

Sous-Préfecture de CORTE

22 MAI 2008